

# Information municipale

Votre circulaire d'information

Mai 2023

## Dossier environnement



### **Écocentre :**

L'ouverture officielle aura lieu le vendredi 12 mai.

Les heures d'ouverture pour 2023 seront :

Les vendredis : 12-19-26 mai de 9h à 16h

Les samedis : du 13 mai au 7 octobre de 9h à 16h

Les dimanches : du 14 mai au 8 octobre de 9h à 16h

### **Collecte des encombrants 2023**

La MRC du Fjord du Saguenay procédera à la collecte des encombrants le 17 mai prochain. Pour profiter de ce service, vous devez vous inscrire. Le tout se fait en ligne via notre site Internet ([www.st-ambroise.qc.ca](http://www.st-ambroise.qc.ca)) dans la section services aux citoyens / Environnement

### **Collecte des résidus domestiques dangereux et électroniques**

Deux fois par année soit au mois de mai et au mois de septembre, la MRC du Fjord-du-Saguenay tient une collecte des résidus domestiques dangereux et électroniques qui se déroulera **samedi 27 mai prochain de 9h à 12h00 (midi)** au garage municipal de Saint-Ambroise. Pour plus d'informations, consultez notre site Internet ([www.st-ambroise.qc.ca](http://www.st-ambroise.qc.ca)) dans la section services aux citoyens / Environnement

### **Distribution de composte 2023**

La municipalité procédera à une distribution de composte les 1, 2 et 3 juin prochain sur le site de dépôt à neige de Saint-Ambroise (entre Propane Gravel et le Géant motorisé) sur la route 172. 100 litres maximum par personne, cela équivaut à 5 chaudières de 5 gallons. **Vous devez fournir votre pelle et vos contenants.**

### Horaire de distribution :

Jeudi 1 juin : midi à 16h

Vendredi 2 juin : 9h à 16h

Samedi 3 juin : 9h à midi



# Information municipale

Votre circulaire d'information

Mai 2023

## Rappels amicaux

### **Travaux parc environnemental de la rue Gaudreault :**

Des travaux auront lieu dans les prochaines semaines au parc environnemental de la rue Gaudreault. De belles surprises s'en viennent et certains modules de jeux seront condamnés pendant les travaux. Nous vous demandons de respecter les consignes de sécurité et de ne pas approcher les zones délimitées.

### **Jardins communautaires - places disponibles**

Il reste quelques terrains de disponibles aux jardins communautaires ! Si vous aimez passer du temps au grand air et jardiner entres ami(e)s, contactez M. Martin Lachapelle (Responsable bénévole) à martinlachapelle82@gmail.com

### **Chats et chiens errants - ramassage d'excréments - aboiements**

Saviez-vous que tous les chiens sur le territoire de la Municipalité doivent posséder une licence pour le recensement délivrée par la Municipalité au coût de 22\$. Rappelons également que selon la réglementation, **tout aboiement ou hurlement de chien susceptible de troubler la paix et le repos de toute personne dans la municipalité constitue une nuisance et est prohibé.** De plus, ceux-ci doivent être tenus ou retenus au moyen d'un dispositif l'empêchant de sortir de votre terrain ou lors de promenade retenu par une laisse. **Merci d'éviter que vos animaux errent dans les rues et chez vos voisins!** Nous avons déjà constaté que les propriétaires de chiens ne ramassaient pas les excréments de leurs animaux sur les trottoirs municipaux. **Vous devez obligatoirement, lors de promenade, ramasser les excréments laissés en chemin par votre animal, notamment sur les trottoirs et dans les parcs urbains. Ce n'est qu'une question de civisme.**

### **Feux d'herbes et indice d'incendie SOPFEU**

Nous vous rappelons que les feux d'herbes sont interdits. Nous avons déjà eu quelques légers incendies sur notre territoire depuis le début de la saison dû à ce genre d'activité. L'indice de danger d'incendie est à très élevé / extrême, donc redoublons de prudence à ce niveau.



### **Rappel—2e versement de taxes**

Un petit rappel concernant le 2e versement de taxes foncières. La date d'échéance est le 29 mai prochain.